



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 583

Texte de la question

M. le président. La parole est à Mme Véronique Neiertz.

Mme Véronique Neiertz. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, depuis plus d'un mois, les parents, les élèves, les personnels et les enseignants des établissements scolaires de Seine-Saint-Denis manifestent pour lutter contre les inégalités dont souffre ce département. Ces inégalités ont, d'ailleurs, été parfaitement décrites dans un rapport que vous avez commandé à M. le recteur Fortier et que vous avez rendu public au début de l'année. Ce faisant, vous avez prouvé la volonté de ce gouvernement de s'attaquer spécifiquement à ce que le rapport Fortier appelle la « situation sinistrée » du service public de l'éducation nationale en Seine-Saint-Denis.

C'est la première fois qu'un gouvernement fait cela et je vous en félicite, monsieur le ministre.

(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

La semaine dernière, vous avez reçu les représentants du mouvement social des établissements de Seine-Saint-Denis, et c'était la première fois qu'un ministre faisait cette démarche. Pourriez-vous nous éclairer sur les mesures d'urgence et sur les mesures nouvelles dont vous leur avez fait part, et que vous comptez prendre pour remédier à cette situation catastrophique. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Madame la députée, comme vous l'avez dit, la Seine-Saint-Denis avait pris énormément de retard depuis plusieurs années, et en particulier depuis quatre ans (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française) période au cours de laquelle on est même allé jusqu'à supprimer des postes.

Cela dit, il ne faut pas donner de la Seine-Saint-Denis une image qui ne corresponde pas à la réalité. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe socialiste.) On y a réalisé nombre d'expériences...

M. Michel Meylan. ... communistes !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. ... et pris quantité d'initiatives tout à fait remarquables. La volonté du Gouvernement est de donner - enfin ! - à la Seine-Saint-Denis les moyens de faire s'épanouir cette volonté de rénovation.

Je vous fais observer que, dès le lancement de mon premier plan d'urgence, j'avais annoncé que celui-ci serait suivi d'une approche pluriannuelle, approche que nous annonçons maintenant. En l'occurrence, nous avons décidé d'affecter à ce département 3 000 emplois nouveaux et 5 000 emplois-jeunes. La définition de tous ces moyens et leur répartition dans la Seine-Saint-Denis seront discutées avec l'ensemble des partenaires, en particulier avec les collectivités territoriales qui, je dois le reconnaître, consentent parallèlement un effort. Ainsi, le président du conseil régional d'Ile-de-France a décidé un effort exceptionnel de rénovation des lycées - cinq lycées seront rénovés dans l'immédiat - et le président du conseil général un effort exceptionnel de rénovation des collèges. Nous avons donc un plan complet pour la Seine-Saint-Denis.

En outre, nous avons décidé d'installer dans ce département une équipe d'action exceptionnelle pour conduire des expériences pédagogiques dans le domaine des nouvelles technologies, où un effort particulier sera

consenti puisque tous les lycées et collèges seront branchés sur Internet avant 1998. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Nous consacrerons à cette action 12 millions de francs.

Par ailleurs, des expérimentations sont menées par l'association «La main à la pâte», animée par Georges Charpak, et par «L'école de la deuxième chance», avec l'aide de la Communauté européenne; des initiatives sport-études sont également développées dans certains quartiers difficiles.

Il nous faut désormais penser surtout aux élèves, retrousser nos manches et mettre en place ce plan afin que la Seine-Saint-Denis puisse exprimer tout le potentiel dont elle dispose. Car, je le dis depuis le premier jour, il y a dans nos banlieues, y compris celles qui sont en difficulté, une réserve d'énergie, d'initiative et d'ambition qui peut être un atout considérable pour l'ensemble du pays. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Neiertz](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 583

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 1998, page 3383

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 1998